



## SOMMAIRE

- p. 1 Elections internes
- p. 1 Le matériel joint
- p. 2/3 : Calendrier et modalités
- p.4 Annexe 1 : bulletin de vote
- p.5/6 Annexe 2 : Liste d'émargement
- p.7/8 Annexe 3 : PV dépouillement
- p. 9 Annexe 4 : Affiche Votes Internes
- p.10 Annexe 4 : Schéma de votes
- p. 11 Annexe 6 : Liste des syndiqués
- p. 12 Annexe 7 : Affiche de vote

## Infos Votes dans les S1

### 👉 Elections internes SNES-FSU du 2 mai au 26 mai inclus

Du **lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016** ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes départementales, académiques et nationales qui seront responsables du SNES pour les deux années à venir.

**4 votes sont à émettre**, pour choisir:

- **au plan national** : 2 votes
  - a) *une liste de candidat(e)s* pour la commission administrative nationale (C.A.N.) du SNES-FSU (le « parlement » du syndicat),
  - b) *un(e) secrétaire (titulaire et suppléant)* pour la catégorie à laquelle vous appartenez,
- **au plan académique** : 1 vote  
*une liste de candidat(e)s* à la commission administrative académique (C.A.A.) du SNES-FSU,
- **au plan départemental** : 1 vote  
*une liste de candidat(e)s* au bureau départemental (Var ou Alpes-Maritimes) du SNES-FSU.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES-FSU et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la commission administrative académique et chacun des deux bureaux départementaux sont dans le **NICE SNES n°240 d'avril 2016** qui a été adressé à tous les syndiqués.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans un supplément à l'**US n° 761 du 26 mars 2016**.

Les élections ont lieu du lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016 inclus, chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

### 👉 Le matériel joint dans cet envoi pour l'organisation du vote

- calendrier et modalités des votes,
- procès-verbal de dépouillement,
- bulletin de vote (à reproduire)
- liste principale et complémentaire des électeurs et d'émargement des votants,
- affichette pour le panneau syndical
- liste des syndiqués de l'établissement.

Des militants des sections départementales et académiques distribueront des enveloppes dans les S1 pour vous aider à organiser le vote.

**N'oubliez pas d'organiser les élections dans votre S1,  
du lundi 2 mai au jeudi 26 mai inclus.  
Merci d'avance et bon courage à tous.**

*Bien cordialement, le secrétariat académique*

## Elections internes SNES-FSU du 2 mai au 26 mai 2016 inclus :

### 👉 calendrier et modalités des votes

- **Le scrutin est ouvert du 2 mai au 26 mai inclus**, pour:
  - le renouvellement de la CA nationale (S4)
  - le renouvellement des secrétariats nationaux de catégorie
  - le renouvellement de la CA académique de Nice (S3)
  - le renouvellement du Bureau départemental des Alpes-Maritimes (S2 06)
  - le renouvellement du Bureau départemental du Var (S2 83)
- Les **professions de foi** et les **listes** présentées par les différentes tendances sont parues dans le NICE SNES n° 240 d'avril 2016 et dans l'US supplément n° 761 du 26 mars 2016, qui ont été adressés à tous les syndiqués.
- **Clôture et dépouillement des votes dans les S1 le 26 mai 2016 au plus tard.** (Avancement possible de la date de clôture si la totalité des syndiqués a voté).

### 👉 Dans les S1, avant l'ouverture des votes

⇒ Mettre en place une **Commission** chargée de l'organisation et du contrôle du vote. (Composition : plusieurs membres du S1 et , si possible, un représentant de chaque liste).

⇒ Confectionner les **listes d'émargement**, à partir de l'imprimé ci-joint. Il faut établir deux listes:

- au recto : une **liste principale** réservée aux syndiqués à jour de leur cotisation avant l'ouverture des opérations de vote le 2 mai. Ils sont électeurs pour les 4 votes, en application du règlement électoral national,
- au verso : une **liste complémentaire** pour les syndiqués qui règlent leur cotisation entre le 2 mai et le 26 mai inclus. Ils sont électeurs pour les seuls votes académiques et départementaux, en application du règlement intérieur du S3.

⇒ **Transmettre les cotisations** payées entre le 2 mai et le 26 mai, dès réception, au trésorier académique. Elles doivent être parvenues au siège du SNES-FSU à la date du dépouillement académique, le vendredi 3 juin.

⇒ **Certains syndiqués ne doivent pas voter dans le S1** et donc ne pas figurer sur la liste d'émargement : ceux qui ont payé leur cotisation dans un établissement différent de celui où ils sont employés au moment du vote. **Ils doivent voter selon les modalités réservées aux isolés** (voir plus loin).

⇒ Les syndiqués ayant opté pour le **prélèvement automatique** sont considérés comme ayant payé leur cotisation.

⇒ Reproduire les **bulletins de vote** (modèle joint en annexe) en quantité suffisante.

### 👉 Dans les S1, pendant le vote

⇒ Tous les syndiqués doivent être mis réellement en mesure de voter. Le vote est **individuel et secret**.

⇒ Chaque syndiqué vote **sous double enveloppe (matériel fourni par le S3)** : l'enveloppe intérieure, non cachetée, contenant le bulletin de vote, ne doit porter aucune mention, l'enveloppe extérieure, cachetée, doit porter le nom, la catégorie, la signature du votant.

⇒ Chaque syndiqué signe la liste d'émargement en face de son nom.

⇒ Si un syndiqué n'a pu émarger la liste d'émargement en même temps qu'il a voté, l'enveloppe extérieure portant son nom, sa catégorie et sa signature sera jointe à la liste d'émargement.

⇒ Les syndiqués empêchés (congrés, etc...) peuvent adresser leur vote par correspondance à leur secrétaire de S1.

## ➤ Dans les S1, après le vote

⇒ **Dépouiller le vote** sous la responsabilité de la Commission constituée, dont les membres signent le procès-verbal ci-joint (ne pas oublier de faire signer aussi le trésorier de S1 dans la mesure du possible).

⇒ Attention : toute prise en compte par le S1 du vote d'un collègue non électeur entraîne **l'annulation du vote** de ce S1 par la Commission académique de dépouillement.

⇒ **Conserver** les enveloppes signées et les bulletins de vote jusqu'au vendredi 3 juin inclus.

⇒ Petit **lexique** électoral:

- *inscrits* : tous les collègues à jour de leur cotisation au moment où ils votent,
- *votants* : les collègues qui ont effectivement voté, et dont la signature doit figurer sur la liste d'émargement en face de leur nom ou, à défaut, dont l'enveloppe signée est jointe à la liste d'émargement,
- *votes blancs et nuls* : on classera dans cette catégorie les votes suivants : enveloppe vide, bulletin n'exprimant aucun vote, 2 bulletins exprimant des votes différents dans la même enveloppe, bulletin barré, bulletin surchargé, etc...
- *exprimés*: le nombre de votants, moins les blancs et les nuls.

⇒ Faire des **copies des PV et listes d'émargement**, à conserver jusqu'au vendredi 3 juin inclus.

⇒ **Envoyer le procès-verbal et la liste d'émargement**, éventuellement accompagnés des enveloppes des votants n'ayant pu émarger. Ils doivent être adressés :

- soit par **voie postale**, à l'adresse :  
SNES – FSU Votes S1  
264, bd de la Madeleine  
06000 NICE.

**au plus tard le vendredi 27 mai** (le cachet de la poste faisant foi).

- soit en étant **déposés au siège** de la section académique à Nice avant le début du dépouillement académique, le vendredi 3 juin.

⇒ Le résultat du vote d'un S1 ne peut être pris en compte par la Commission académique que si la liste d'émargement et le procès-verbal, dûment signés, l'accompagnent.

## ➤ Les syndiqués isolés et retraités doivent voter par correspondance

- Le vote se fait sous **triple enveloppe (matériel fourni par le S3)** :

- le bulletin de vote doit être mis dans une première enveloppe, non cachetée, ne portant aucune mention,
- cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans une deuxième enveloppe cachetée, sur laquelle doivent figurer les nom et prénom, la catégorie, le département, le lieu de paiement de la cotisation, la signature,

- le tout est à mettre dans une troisième enveloppe cachetée, timbrée, adressée à :

SNES-FSU

Votes (préciser Retraité ou Isolé)

Département (préciser 06 ou 83)

264, bd de la Madeleine

06000 NICE

**date limite d'envoi le 26 mai 2016.**

## ➤ Le dépouillement académique

Il sera fait le vendredi 3 juin au siège du SNES-FSU, par la Commission académique de dépouillement.

La conformité de la liste d'émargement avec celle des cotisations reçues par le Trésorier académique sera contrôlée par la Commission académique de dépouillement.

Les dépouillements du bureau départemental 06 et du bureau départemental 83 se feront également le vendredi 3 juin au siège du SNES-FSU.

### Vos contacts au SNES-FSU :

tél. : 04.97.11.81.53, fax : 04.97.11.81.51, courriel : s3nic@snes.edu

les mardi, mercredi, jeudi après-midi et vendredi après-midi.

## Procès-verbal de dépouillement

**ETABLISSEMENT (nom et adresse):**

--

**ETABLISSEMENT (n°Insee, 7 chiffres et 1 lettre):**

□	□	□	□	□	□	□	□	□
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Nb d'inscrits ayant réglé leur cotisation au Trésorier de S1 au 2 mai 2016 :

--

Nb d'inscrits ayant réglé leur cotisation au Trésorier de S1 après le 2 mai 2016, et avant la clôture des votes :

--

### VOTE CA NATIONALE

Nb de votants :

Nuls ou blancs :

Exprimés :

Unité et Action :

Ecole Emancipée :

Unité, Revendications, Indépendance Syndicale :

Emancipation :

### VOTE CA ACADEMIQUE

Nb de votants :

Nuls ou blancs :

Exprimés :

Unité et Action :

Ecole Emancipée :

### VOTE BUREAU DEPARTEMENTAL 06 83 (entourer)

Nb de votants :

Nuls ou blancs :

Exprimés :

Unité et Action :

Ecole Emancipée (06) :

**Portez au verso les résultats du vote « catégorie » des secrétaires de catégories**

**Attention : n'oubliez pas d'envoyer:**

- au S3 (SNES – FSU Votes, 264 bd de la Madeleine, 06000 Nice), dès la fin du dépouillement : un exemplaire de ce procès-verbal avec la liste d'émargement (éventuellement accompagnée des enveloppes signées).

# Procès-verbal (suite)

ETABLISSEMENT (nom et adresse):

ETABLISSEMENT (n°Insee, 7 chiffres et 1 lettre):

--	--	--	--	--	--	--	--

CATÉGORIES	NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR LES CANDIDATS				Nombre d'exprimés par catégorie
<b>Agrégé(e)s</b>	POUS VOIRIN  _____	CLUZEAU DE SCHEPPER  _____	MIGNOT SUCHARD  _____	BERTRANDE PRADEL  _____	_____
<b>Certifié(e)s AE - Pegc</b>	BARBILLAT NAUD  _____	PIAGET CHEVROLLIER  _____	ROUX BODIN  _____	NOVELLO FIANT  _____	_____
<b>Non titulaires</b>	KRANTZ MORDELET  _____	LEMERLE VALETTE L  _____		MOUDJARI ZARZOUR  _____	_____
<b>CPE</b>	HERAUT RALUY  _____	VITORINO SANS- TORRES  _____		LAURENTI AUGÉ  _____	_____
<b>Etudiant(e)s - Surveillant(e)s</b>	BOUVET WITT  _____	LAINE ZOTSI  _____		BENA TORRE  _____	_____
<b>Co-psy et D. Cio</b>	MONNIER PENAVAIRE  _____	BENASSAR CADO  _____			_____
<b>Retraité(e)s</b>	CAHOUET BOUCHART  _____	AVIGNON MESGUEN  _____	ANDRIE LEFEBVRE  _____	SCHIMMER BERTRAND  _____	_____

Total des exprimés  
dans les votes de  
catégories

_____
-------

Certifié exact, à .....le 26 mai 2016.

NOMS et SIGNATURES des membres de la commission de dépouillement:

Portez au verso les résultats des votes « CA », « BD »

## Liste principale des électeurs et d'émargement des votants

Etablie à partir de la liste des syndiqués à jour de leur cotisation 2015-16 **avant l'ouverture des votes**, le 2 mai.

**ETABLISSEMENT (nom et adresse):**

**ETABLISSEMENT (n°Insee, 7 chiffres et 1 lettre):**

--	--	--	--	--	--	--	--

**A faire signer** par les participants au scrutin.

**A retourner** avec le procès-verbal de dépouillement à : SNES-FSU Votes - 264, bd de la Madeleine - 06000 Nice

Nom et prénom	Caté- gorie	Signature	Nom et prénom	Caté- gorie	Signature
1			16		
2			17		
3			18		
4			19		
5			20		
6			21		
7			22		
8			23		
9			24		
10			25		
11			26		
12			27		
13			28		
14			29		
15			30		

**Tournez la page, SVP**

## Liste complémentaire des électeurs et d'émargement des votants

Etablie par le Trésorier du S1 de:

**ETABLISSEMENT (nom et adresse):**

**ETABLISSEMENT (n°Insee, 7 chiffres et 1 lettre):**

□	□	□	□	□	□	□	□
---	---	---	---	---	---	---	---

à partir de la liste des syndiqués ayant réglé leur cotisation 2015-16 **entre le 2 mai et le 26 mai 2016.**

**A faire signer** par les participants aux **2 votes** (CA académique, Bureau départemental 06 ou 83), le règlement national ne leur permettant pas de prendre part aux autres votes.

**A retourner** avec le procès-verbal de dépouillement à : SNES-FSU Votes - 264, bd de la Madeleine - 06000 Nice.

Nom et prénom	Caté- gorie	Signature	Nom et prénom	Caté- gorie	Signature
1			16		
2			17		
3			18		
4			19		
5			20		
6			21		
7			22		
8			23		
9			24		
10			25		
11			26		
12			27		
13			28		
14			29		
15			30		

**Tournez la page, SVP**



ÉLECTIONS A LA C.A. NATIONALE  
ÉLECTIONS A LA C.A. ACADEMIQUE  
ÉLECTIONS AU BUREAU DEPARTEMENTAL

# BULLETIN DE VOTE

## 1<sup>er</sup> VOTE : C.A. NATIONALE

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
--------------------	--------------------	--	--------------

## 2<sup>e</sup> VOTE : "SECRÉTAIRES DE CATÉGORIES"

Entourez d'un trait apparent **UN ET UN SEUL** groupe de candidats correspondant à **VOTRE catégorie**

CATÉGORIES	UNITE ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
<b>Agrégé(e)s</b>	T : POUS C. S : VOIRIN A.	T : CLUZEAU C. S : DE SCHEPPER A.	T : MIGNOT Y. S : SUCHARD A. S.	T : BERTRANDE B. S : PRADEL M.
<b>Certifié(e)s - Ae - Pegc</b>	T : BARBILLAT C. S : NAUD M.	T : PIAGET N. S : CHEVROLLIER C.	T : ROUX L. S : BODIN M.	T : NOVELLO M.L. S : FIANI L.
<b>Non titulaires</b>	T : KRANTZ N. S : MORDELET C.	T : LEMERLE K. S : VALETTE L.		T : MOUDJARI S. S : ZARZOUR G.
<b>Cpe</b>	T : HERAUT V. S : RALUY O.	T : VITORINO A. S : SANS TORRES E.		T : LAURENTI C. S : AUGÉ J.L.
<b>Étudiant(e)s Surveillant(e)s</b>	T : BOUVET M. S : WITT L.	T : LAINE R. S : ZOTSI A.		T : BENA K. S : TORRE J.
<b>Co-psy et D. Cio</b>	T : MONNIER M.A. S : PENAVERE F.	T : BENNASSAR L. S : CADO S.		
<b>Retraité(e)s</b>	T : CAHOUE M. S : BOUCHART G.	T : AVIGNON M. S : MESGUEN J.J.	T : ANDRIE C. S : LEFEBVRE M.	T : SCHIMMER C. S : BERTRAND H.

## 3<sup>e</sup> VOTE : CA académique

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE
--------------------	--------------------

## 4<sup>e</sup> VOTE : Bureau départemental

Entourez d'un trait bien apparent le **titre de la liste** de votre choix

*Syndiqués des Alpes-Maritimes*

UNITÉ ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE
--------------------	--------------------

*Syndiqués du Var*

UNITÉ ET ACTION
--------------------

# **VOTES INTERNES**

**DU 2 MAI AU 26 MAI 2016**

***Elisons nos responsables départementaux,  
académiques, nationaux***

Le vote est **individuel et secret**.

Chaque syndiqué vote **sous double enveloppe**:

- l'enveloppe extérieure, non cachetée, contenant le bulletin de vote, ne doit porter aucune mention,
- l'enveloppe extérieure, cachetée, doit porter le nom, la catégorie, la signature du votant.

Chaque votant signe la liste d'émargement.

**LE VOTE EST A DEPOSER:** .....

**LE DEPOUILLEMENT** aura lieu le ..... / ..... / 2016, à ..... h.

**LES MODALITES DE VOTE** sont apposées au panneau syndical.

**N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VOTER!**





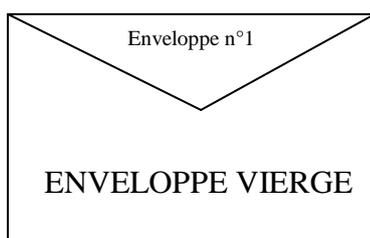
**COMMENT  
VOTER  
DANS SON S1**

Bulletin de vote

Remplir le bulletin de vote



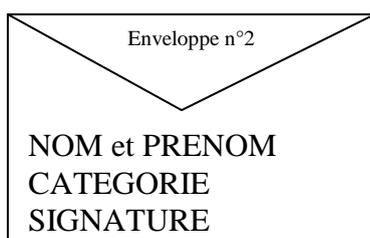
Insérer le bulletin dans l'enveloppe n°1



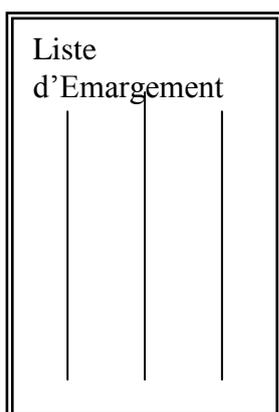
Ne rien inscrire sur cette enveloppe



Insérer l'enveloppe n°1 dans l'enveloppe n°2



Inscrire sur l'enveloppe n°2  
nom et prénom  
catégorie  
Signer



Remettre l'enveloppe n°2 au S1  
et signer la liste d'émargement